# La HACA élue à l'unanimité à la vice-présidence du RIRM à l'issue de sa 20ème Assemblée Plénière à Barcelone

22 nov 2018

MNRA
Assembly

20th MNRA
Plenary Assembly
2018

Les travaux de la 20ème Assemblée Plénière du Réseau des Instances de Régulation Méditerranéennes (RIRM) se sont tenus les 22 et 23 novembre 2018 à Barcelone, à l'invitation du Conseil Catalan de l'Audiovisuel (CAC) en sa qualité de vice-présidence entrante du réseau.

La HACA était représentée à cette rencontre annuelle du RIRM par MM. Talaa Assoud Alatlassi, Membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA), M. Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale et MM. Khalid Khatem et Yassine Charif, hauts cadres de la Direction Générale.

Les riches échanges auxquels ont participé, aux côtés des représentant(e)s des instances membre du RIRM, des experts de la Commission Européenne et de *l'Union* Européenne de Radio-Télévision (*UER*), ont notamment porté sur la nouvelle Directive européenne sur les Services de Médias Audiovisuels (SMA), l'éducation aux médias et l'avenir des médias audiovisuels du service public.

Au cours de cette dernière session, M. Alatlassi a présenté les spécificités et les enjeux de l'audiovisuel public marocain.

La présidence du RIRM est désormais assumée par le CAC catalan pour une durée d'une année, suite au mandat assumé par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) français au cours de l'année 2018.

**A l'issue des travaux de cette réunion, et suite à sa candidature, la HACA a été unanimement élue à la vice-présidence entrante du réseau.**

Elle assumera ainsi la présidence du RIRM au cours de l’année 2020, à l'issue de la 21ème Assemblée Plénière qui se tiendra au Maroc fin 2019.

A noter que la HACA avait adhéré au RIRM en 2005, et l'avait présidé en 2008. Elle en assure, par ailleurs, le Secrétariat Exécutif en collaboration avec le CSA français.

---

**Liens**
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B